

Archives Sieyès, Archives Nationales, 284 AP 3 2 (1). [constitution hypothétique]

N.B. L'indication (T) signale l'ouverture d'une accolade verticale, (t) d'une accolade horizontale, à titre de marqueurs des tableaux analytiques. Ce manuscrit a été reproduit à l'identique, donc avec les accolades dans le tome II *Des Manuscrits de Sieyès*, sous la direction de Christine Fauré, Paris, Champion, 2007, p. 468-472. Il fait partie d'un ensemble de feuilles volantes intitulées « constitution hypothétique ». Dans quelques rares cas, nous avons retranscrit de manière différente tel ou tel mot, par exemple « adunation patriotique » et non pas « administration patriotique ». /... / indiquent les mots non déchiffrés.

an. gramm.

1.

Les mœurs, manières *accoutumées* (T) d'être/de penser/de faire

mœurs socialement bonnes (T)
intimes, occultes, intérieures
apertae, pervulgatae, extérieures

privées, qui ont trait aux particuliers (T) Singulières, plurielles ou communes
publiques, qui concernent la chose publique

de la production
du gouvernement

mœurs (T) publiques (T) officielles/patriotiques
privées (T) intimes/respectives

mœurs par leur *origine*, intérieures ou extérieures.
par leur *but*, seïpses, aliénes, publiques.

Stricto sensu, les manières de *traiter ensemble*, manières garanties, ou non, par les lois.
Laissons de côté les *us et coutumes*.

les mœurs sont l'habitude, les *principes* intérieurs, *l'esprit* qui dirige notre *conduite morale*, ou nos actions, *sub respectu bonitates vel malitiae*.

mœurs (T)
civiles, du citoyen avec ses co-associés
patriotiques, du citoyen en tant que partie de la chose publique

2. an. gramm.

choses *communes* (T)

qui appartiennent à plusieurs, à tous
d'une bonté médiocre, d'une qualité inférieure

moral (T)

moralement parlant, certitude morale
qui concerne (T) l'intérieur spirituel, l'âme, l'esprit, la raison, et plus
particulièrement le cœur, la volonté, les passions
la moralité des actions humaines
industrie morale, ou la culture des facultés intellectuelles et directrices

public (T)

travailler pour le public (T)
ou pour des *particuliers indéterminés*
ou pour le *commun*, pour la patrie
publiquement *palais et ostensé*

mœurs (T)

manières polies, ou grossières, dans le *commerce* social. formes (t)
usages et *coutumes* de la vie privée, sociale, publique. choses (t)
conduite irréprochable quant à la *chasteté*
difficiles, ou aisées ; solides, ou inconséquences, ou fausses... c'est la conduite
réelle ordinaire dans le commerce social ; ou bien les principes ou l'esprit qui dirige
cette conduite. Mœurs aliénées ou sociales
bonnes, ou *dépravées*, en général, les principes ou l'esprit qui dirige notre
conduite, ou nos actions *morales*, privées, sociales, ou publiques.

civil (T)

qui concerne la *civilité*. Un homme civil. urbanité, continuité
affaires civiles, qui concernent *l'état de citoyen*
civiliser, civilisation... façonner à la *vie sociale*
civique, a rapport au droit de cité

sociabilité... l'homme est *sociable* ou *capable* de société
socialité... il est partout *social*, ou vit en société... l'état de société.. civilisé à
association... *l'acte d'union* qui a établi l'état de société

une société... un corps d'individus *réunis pour* (T)

sociétés politiques (T) la *société* /.../ou le *public*

sociétés particulières (T) sociétés gracieuses ou /.../ compagnies

commerce social...urbanité, concinnité des mœurs, convenance sociale, commerce liant
assuétude ... accomodance...homocommandens, commodis
moribus, d'un bon commerce.. luxe de la sociabilité, commerce
d'agréments ... commerce ou mutualité *gracieuse*... accession.

3.

an. gramm.

L'esprit *social*, (T) l'aide sociale,
la b n volence *sociale*, ont trait   la *socialit * ; la politesse est pour la
mutualit  gracieuse. En effet, on emploie le mot de *soci t *   trop d'usages.
Passe temps, ou *oblectations* lib rales. *festivit ... am nit ...oblectamens*

(T)

Soci t  politique

Soci t  d'affaires entre particuliers

Soci t  gracieuse, ou *oblectamens mutuels*, comitats gracieux

Comutation et modalit  gracieuses

l'esprit *social* gouverne (T)

et l'esprit *public*

la mutualit  *civile...ou le civisme...citoyens entre eux*

et l'*adunation* patriotique, ou le *publicisme... citoyens relativement*
  l'union sociale

libert  sociale (T)

civile, envers les concitoyens

publique, assur e contre le pouvoir du gouvernement

libert  individuelle, naturelle, *personnelle*

libert  (T)

personnelle, dans l' tat isol , et dans l' tat social (T *personnelle corporelle r elle*) est
civile, si   l'abri de la part des concitoyens, ou si dans mes droits de citoyen.

publique, si   l'abri de l'injustice de la part de l'administration, ou si dans mes droits
publics

politique, appartient aux diff rents corps du gouvernement relativement les uns aux autres,
ou   des d magogues

nationale, ne conna t point d'emprise de la part de l' tranger.